

Vous effectuez un stage dans l'entreprise CERAMICA spécialisée dans la production de revêtements de sol intérieur et extérieur. Toutes les opérations sont soumises au taux normal de TVA. L'entreprise a acquitté en octobre, au titre du mois de septembre 450 € de TVA (régime du réel normal). Toutes les opérations figurent dans le tableau suivant :

	Octobre	Novembre	Décembre
Achats de matières premières	20 000	40 000	20 000
Charges salariales	40 000	40 000	40 000
Autres charges d'exploitation	50 000	50 000	50 000
Achats d'immobilisations	30 000	-	-
Ventes de produits finis	98 000	80 000	60 000

Calculer le montant de la TVA due au titre des mois d'octobre, novembre et décembre en supposant que l'entreprise demande le remboursement intégral des crédits de TVA dès que cela est possible.